

Direction départementale des territoires

Service Environnement

AVIS DE PARTICIPATION DU PUBLIC

Projet d'arrêté préfectoral permettant l'organisation de la prochaine saison de chasse 2021-2022

En application du principe de participation du public défini à l'article L.120-1-1 du code de l'environnement, le préfet organise la consultation du public de cet acte administratif ayant une incidence sur l'environnement **du 09/04/2021 au 30/04/2021**.

Cet acte administratif fixe :

- la date d'ouverture et de clôture de la chasse dans le département pour la campagne 2021-2022 ;

À cet effet, une copie du projet de décision accompagnée d'une note de présentation seront :

➤ publiées sur le site internet des services de l'État dans l'Aisne:

<https://www.aisne.gouv.fr/Politiques-publiques/Consultations-et-Enquetes-publiques/consultations-publiques> ;

Le public pourra envoyer ses observations pendant cette période par courriel à ddt-env-pn@aisne.gouv.fr

Ces observations devront parvenir à la Direction départementale des territoires au plus tard le **30 avril 2021**.

LAON, le 8 avril 2021

Pour le Préfet et par délégation,
Le directeur départemental des territoires,


Vincent ROYER